

# INIDAA PARTICIPE À LA RÉFLEXION SUR LA MOBILISATION DU SECTEUR PRIVÉ POUR LA FINANCE CLIMATIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST.

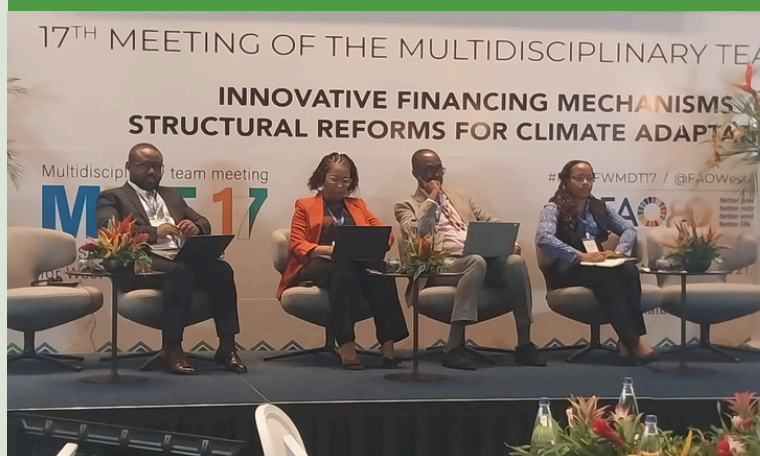
24 novembre 2025



Du **18** au **21** novembre 2025, l'ONG INIDAA a activement participé à la 17<sup>e</sup> réunion de l'équipe multidisciplinaire du Bureau sous-régional de la FAO, organisée à l'hôtel Novotel Marcory à Abidjan.

Cette rencontre de haut niveau, réunissant experts, institutions publiques, partenaires techniques et financiers, portait sur le thème :

« **Mécanismes de financement innovants et réformes structurelles pour l'adaptation climatique** ».



Dans ce cadre, **M. Aristide Goné**, Directeur général de l'ONG INIDAA, est intervenu en tant que panéliste sur une thématique stratégique :

« **Comment inciter le secteur privé à se lancer dans le financement climat : partage d'expérience** ».

Il a rappelé que les besoins financiers liés aux **CDN 3.0** s'élèvent à près de **33 000 milliards FCFA**, rendant indispensable la mobilisation du secteur privé.

Malgré son potentiel, le secteur privé reste encore **faiblement engagé**, en partie à cause des mécanismes insuffisants pour rendre les projets "**bankables**"

**M. Goné** a mis en valeur plusieurs opportunités endogènes pour stimuler l'investissement privé :

- Un **cadre institutionnel en progression**, incluant la Plateforme Nationale de la Finance Durable, le Cadre ESG (2023) et le Sustainability-Linked Framework, qui renforcent la transparence demandée par les entreprises;
- Des **instruments financiers** déjà opérationnels, tels que les obligations durables, les prêts indexés à l'ESG, les garanties MIGA/BIRD ou encore la conversion de dette, présentés comme des modèles répliquables par le secteur privé;
- Des **secteurs attractifs** comme les énergies renouvelables, l'agriculture résiliente, les marchés carbone, les infrastructures durables ou les assurances climatiques, identifiés comme des opportunités d'investissements à fort impact.

Pour accélérer la participation du secteur privé, il a proposé des mesures concrètes telles que : réduction des risques via des garanties, incitations fiscales vertes, renforcement du pipeline de projets "bankables" et une meilleure intégration des entreprises dans les mécanismes liés à la **COP30**, dont (les marchés carbone, la finance mixte, les obligations et crédits d'adaptation)